

Piézomètre PZ4

L'intervention pour la réalisation de la pose des piézomètres PZ4 s'est effectuée de la manière suivante :

- Réalisation d'un forage de 80.00 m de profondeur, en diamètre 254 mm jusqu'à 4.00 m/TA, puis en diamètre 180 mm en méthode marteau fond de trou.
- Mise en place d'un tubage PVC en diamètre 90 mm, plein de 80.00 à 79.00 m/TA, crépiné de 79.00 à 61.00 m/TA et plein de 61.00 à 0.00 m/TA.
- Mise en place de graviers 2-4 mm de 80.00 à 12.00 m/TA.
- Mise en place d'un bouchon de compactonite en bille de 12.00 à 10.00 m/TA.
- Cimentation de 10.00 à 0.00 m/TA.
- Soufflage du piézomètre de 4 heures.
- Pompage pendant 4 heures.
- Pose d'un capot de protection dépassant d'au moins 0.50 m, muni d'un cadenas.
- Réalisation d'une margelle béton de 3 m² et d'un étrier de protection.



Piézomètre PZ4

